



SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE DES CÔTES D'ARMOR
Mairie 22540 Tréglamus

Formulaire d'adhésion du 1^{er} janvier au 31 décembre

Cotisation annuelle : 12 euros par personne (par chèque de préférence)

Nom, prénom :

Adresse :

Tél. fixe et portable :

Courriel :

Fait à _____ le _____

Signature :

A remplir et à adresser, avec votre règlement par chèque à l'ordre de la SMCA, à :

Cathy TASSEL : 2 LD Kerunet 22160 St Servais



SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE DES CÔTES D'ARMOR
Mairie 22540 Tréglamus

Formulaire d'adhésion du 1^{er} janvier au 31 décembre

Cotisation annuelle : 12 euros par personne (par chèque de préférence)

Nom, prénom :

Adresse :

Tél. fixe et portable :

Courriel :

Fait à _____ le _____

Signature :

A remplir et à adresser, avec votre règlement par chèque à l'ordre de la SMCA, à :

Cathy TASSEL : 2 LD Kerunet 22160 St Servais